



DATE DE LANCEMENT
11 décembre
2019



UN ACCÉLÉRATEUR TOURISME, POURQUOI ?

- Parce que l'hôtellerie et la restauration constituent l'une des vitrines du rayonnement français dans le monde
- Parce que pour satisfaire le client, il faut jouer collectif entre acteurs du secteur et que cette promotion est le lieu idéal pour le faire
- Parce que la filière touristique fait face à des challenges qui l'oblige à se réinventer en profondeur en faisant évoluer :
 - Son expérience client
 - Son marketing, en particulier digital avec l'enjeu clef de sa e-réputation
 - Sa marque employeur, pour attirer et retenir les talents
 - Ses connaissances règlementaires sur les baux immobiliers et commerciaux
 - Ses outils dédiés au financement de la croissance du secteur

**BPIFRANCE SE MET AU SERVICE DES ENTREPRISES DE LA FILIERE EN OPÉRANT
L'ACCÉLÉRATEUR TOURISME**



POUR QUI ?

40 entreprises sélectionnées parmi des entreprises du secteur du tourisme, hôtellerie-restauration :

- Dont le chiffre d'affaires est compris entre 2 et 12 M€
- Dont le nombre de collaborateurs est supérieur à 10
- Qui ont au moins 3 ans d'expérience
- Sont indépendantes ou filiales d'un groupe dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 milliards d'euros et dont le dirigeant motivé a la main sur les orientations stratégiques et les décisions d'investissement de l'entreprise
- Cotées FIBEN 4 ou mieux



COMMENT ON ACCELERE ?

12 mois durant lesquels 5 formations d'une journée seront proposées au dirigeants ; et auxquels s'ajouteront un parcours de conseil. Le planning est communiqué dès le début du programme.

Le dirigeant a occasionnellement la possibilité d'être accompagné ou d'envoyer des membres de son Comité de Direction aux événements et formations dans les locaux de l'EM Lyon à Paris

- 1** Du conseil de qualité exécuté par des consultants seniors rigoureusement sélectionnés par **Bpifrance** :
 - **1 diagnostic 360°** de l'entreprise et de ses équipes
 - **2 missions de conseil complémentaires** en fonction des axes prioritaires de croissance identifiés pour rendre l'entreprise plus solide
- 2** Des formations dispensées par l'EM Lyon Business School et l'Institut Paul Bocuse :
 - Des sessions en présentiel (5 séminaires d'une journée) calibrées selon le cahier des charges **Bpifrance et** coconstruites avec des experts de la filière
 - Des formations e-learning via bpifrance-universite.fr (MOOCs, webinars...)
- 3** De la mise en relation et des échanges entre pairs :
 - L'entrée dans la communauté des Accélérés pour développer un réseau solide d'entrepreneurs ambitieux, aux profils sélectionnés
 - Des échanges sur les problématiques de votre entreprise



Conseil



Formation



Mise en relation



UN PROGRAMME QUI COMBINE
LES 3 PILIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT
CONÇU POUR AIDER LES DIRIGEANTS
À GAGNER EN VISIBILITÉ ET SOLIDITÉ



POUR VOUS INSCRIRE

Séverine ROY

Chargé de mission Accélérateurs

Email : severine.roy@bpifrance.fr

Tél. : 01 42 47 98 13

Votre chargé d'affaires Bpifrance



DATE DE LANCEMENT

**11
décembre
2019**